



Rapides FIDE 27 Septembre 2026

Salle Polyvalente Mairie Quartier Nord
210 avenue du Languedoc 66000 Perpignan

Article 1 : Organisation

Le club d'échecs de Perpignan les Rois de la Têt organise deux tournois d'échecs homologués FIDE en cadence Rapide : un tournoi Principal et un tournoi réservé aux joueurs de moins de 1500 Elo (classement FIDE Rapide). Sont autorisés à participer les joueurs licenciés FFE ou FIDE (possibilité de prendre sa licence sur place).

L'organisateur se réserve la possibilité d'affecter les joueurs non classés en rapide FIDE au tournoi Principal ou au tournoi -1500, en fonction de leur classement rapide national ou de l'estimation de leur niveau.

Les joueurs mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.

Article 2 : Règles du Jeu et appariements

Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE. L'article A.5 du Livre de l'Arbitre de la FFE concernant les cadences rapides s'applique pour l'intégralité des tournois. Les appariements sont assistés avec le logiciel SharlyChess.

En application de l'article 11.3.2 des Règles du jeu, les joueurs peuvent conserver un appareil électronique dans l'aire de jeu uniquement s'il est complètement éteint et rangé dans un sac. Tout appareil conservé sur la personne du joueur ou laissé allumé entraînera la perte de la partie, sous réserve de la décision de l'arbitre conformément aux règles applicables.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 15 min + 5 s par coup pour l'intégralité de la partie. Les tournois se joueront en 9 rondes.

Article 4 : Horaires

Pointage de 8h45 à 9h45.

Ronde 1 à 10h00, ronde 2 à 10h45, ronde 3 à 11h30, ronde 4 à 12h15, pause déjeuner, ronde 5 à 14h00, ronde 6 à 14h45, ronde 7 à 15h30, ronde 8 à 16h15, ronde 9 à 17h00, remise des prix à 18h00.

Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire. Le retard autorisé avant d'être déclaré forfait est de 15 minutes par rapport à l'heure prévue de début de la ronde sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 5 : Droits d'inscription

La date du mail d'inscription fait foi. Paiement uniquement sur place.

Tournoi Principal : 25 € adultes et 15 € jeunes jusqu'au 23 septembre. +5 € après ou sur place.

Tournoi -1500 Elo FIDE : 10 € jusqu'au 23 septembre. +5 € après ou sur place.



Article 6 : Classement et départages

Les départages sont appliqués dans l'ordre suivant :

1. Buchholz tronqué 1 ;
2. confrontation directe ;
3. Buchholz ;
4. Sonneborn-Berger ;
5. nombre de victoires.

Article 7 : Prix

Tournoi Principal : 70 % des inscriptions, voir grille de référence en annexe, au classement général, féminin, et catégories Elo. La liste définitive des prix sera affichée avant la cinquième ronde.

Tournoi -1500 Elo FIDE : Trophées aux trois premiers du classement général et aux trois premières féminines.

La présence des joueurs lors de la remise des prix est obligatoire. En cas d'absence non autorisée, l'organisateur se réserve le droit de ne pas remettre le prix ou de l'attribuer au joueur suivant remplissant les conditions d'attribution.

Article 8 : Nulles par consentement mutuel

Les joueurs sont libres de proposer nulle à leur adversaire.

Article 9 : Particularités

- Les joueurs indisponibles lors d'une ou plusieurs des trois premières rondes peuvent demander, avant le début du tournoi, jusqu'à trois byes d'un demi-point, exclusivement pour les rondes 1 à 3. **Toute demande doit être formulée avant la fin du pointage.**
- Tout forfait non signalé pourra entraîner l'exclusion du tournoi. Il pourra également faire l'objet d'un rapport aux instances compétentes de la FFE ou à la fédération nationale concernée.
- Tout comportement perturbateur, irrespectueux ou contraire aux règles et aux directives de l'arbitre pourra être sanctionné.
- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs.
- Les analyses de parties et les parties amicales, notamment les blitz, sont interdites dans la salle de tournoi, y compris entre les rondes et après la fin des parties.
- Toute discussion relative à une partie en cours ainsi que la consultation de documents, notes ou supports d'analyse sont interdites dans l'aire de jeu.
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Selon la nature et la gravité du manquement, l'arbitre peut appliquer l'une des sanctions prévues par les Règles du jeu de la FIDE, jusqu'à l'exclusion de la compétition. La répétition d'un comportement ayant déjà fait l'objet d'un avertissement constitue une circonstance aggravante.

Article 10 : Arbitrage

Arbitre principal : Stéphane Laborde – Arbitre FIDE – ID FIDE 00610437 – AFE1 D04846

Article 11 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'organisateur et arbitre principal : Stéphane Laborde



Annexe

Dotation prévisionnelle des prix du Principal

(grille définitive avant la 5^{ème} ronde)

1 ^{er}	300 € + Trophée
2 ^{ème}	200 € + Trophée
3 ^{ème}	100 € + Trophée
4 ^{ème}	50 €
5 ^{ème}	50 €
6 ^{ème}	50 €
7 ^{ème}	50 €
8 ^{ème}	50 €
1 ^{ère} féminine	50 € + Trophée
2 ^{ème} féminine	Trophée
3 ^{ème} féminine	Trophée
1 ^{er} 1900-1999 Elo	50 €
1 ^{er} 1800-1899 Elo	50 €
1 ^{er} 1700-1799 Elo	50 €
1 ^{er} 1600-1699 Elo	50 €
1 ^{er} 1500-1599 Elo	50 €

Les prix sont non-cumulables et attribués **strictement à la place**. En cas de cumul, le prix financièrement le plus élevé est attribué et le prix abandonné revient au joueur suivant remplissant les conditions de la catégorie.

Pour déterminer les catégories Elo, le classement rapide FIDE publié en septembre 2026 est utilisé en priorité. À défaut de classement rapide FIDE, le classement rapide FFE est retenu. Les classements estimés sont ignorés.

Tournoi étape du Circuit du Roussillon 2027 (2 000 € de prix) cf www.cdje66.org